

Le télétravail, une voie de retour économique au pays

ÉCRIT PAR CÉLIA ALBÉRI

5 juin 2020

Le déconfinement n'a pas sonné la fin du télétravail. Le gouvernement a enjoint les entreprises à maintenir en situation de travailler à distance, les salariés dont la présence dans les murs n'est pas indispensable. À la faveur de cette prolongation, l'avenir de la mesure interroge. Le télétravail passera-t-il du provisoire au définitif ? Pour commencer, il a la cote. « Télétravailleur » est passé en deux mois d'un statut de faux nez de salariés en mal d'optimisation de leur organisation (pour des raisons plus personnelles que professionnelles), à une disposition de droit commun du Code du travail. Les chiffres sont vertigineux : de moins de 700 000 avant la crise Covid-19, les salariés en remote sont passés à plus de 5 millions en France. Beaucoup y ont pris goût. Selon une enquête CSA/Malakoff Humanis, 73 % souhaitent le poursuivre. S'ils n'ont pas pris les devants, les employeurs doivent s'attendre à une hausse des demandes de passage en télétravail de manière régulière ou plus ponctuelle, avec pour nouveauté, l'obligation de prouver, s'il n'est pas d'accord, que l'activité professionnelle en dehors du bureau n'est pas possible. Une aubaine pour les Guadeloupéens expatriés qui pourraient trouver là un mode de retour au pays, emploi en poche. Gilles Galaya est Gosérien. Il a démarré sa carrière dans l'Hexagone et poursuit en télétravail. Il raconte au Courrier de Guadeloupe son vécu (lire en page 5). Mais son témoignage révèle aussi combien la perspective du travail à distance était jusque-là passée en dessous des radars des travailleurs guadeloupéens. Autour de lui « personne n'a jamais voulu se lancer là-dedans » confie-t-il. Et on comprend en filigrane que son initiative est apparue aux yeux de beaucoup, plus étrange que précurseuse. Bigre ! On doit aujourd'hui souligner tant d'audace. On doit aujourd'hui souhaiter qu'un Gilles Galaya et tous ceux qui creusent le même sillon, inspirent des générations. 40 ans que nos artistes portent la critique de l'émigration économique. Face à l'État et son Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les

départements d'outre-mer) qui sous-tend que « l'avenir est ailleurs », Érick Cosaque en 1984 dans « A kòz don biyé san fwan » s'émeut : « Bimidom ka fè nou vwayajé (...) An ké pèd jènès an mwen ». Patrick Saint-Éloi en 1985 dans « O la ou yé », chronique le désarroi d'une certaine Éva : « Lè ou vini kitè le pèyi, ou té alé chèché la vi (...) Menm siw fè le tour du monde ou ké byen viré on jou ». En 2020, Covid avec son télétravail forcé montre une voie de retour économique au pays.